

COMMUNE DE TROIS RIVIERE

Lieu-dit : Habitation Grande Anse



Propriété de la
Commune de Trois Rivières

ECHELLE : 1/500

Références Cadastres : Section AT, n°1668PP
Système de coordonnées rattaché en RGAF09 [WGS84] et N.G.G. [GPS Orphéon]

PLAN
TOPOGRAPHIQUE

L'authenticité de ce document ne peut être assurée que par
la signature originale du Géomètre-Expert :



Dressé et dessiné par
AXO
cAbinet eXpertise fOncière
Selari Géomètres Experts Associés

Siège Social : email : axo-sa@wanadoo.fr
Résidence des Icaques - Rue Léthière
97 180 SAINTE-ANNE
Tél. : 0590 88 07 83 - Fax : 0590 88 06 33
Agence Secondaire : email : axo-bt@wanadoo.fr
Bd Général De Gaulle - Rue Barbès
97 100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 98 63 45 - Fax : 0590 80 13 69

Indice	Date	Modification	Dessin	Vérif.
A	18/09/2023	Plan Initial	Jérémie P.	...
Dossier :		SA2023-154	Plan :	T-AT1668-TSR



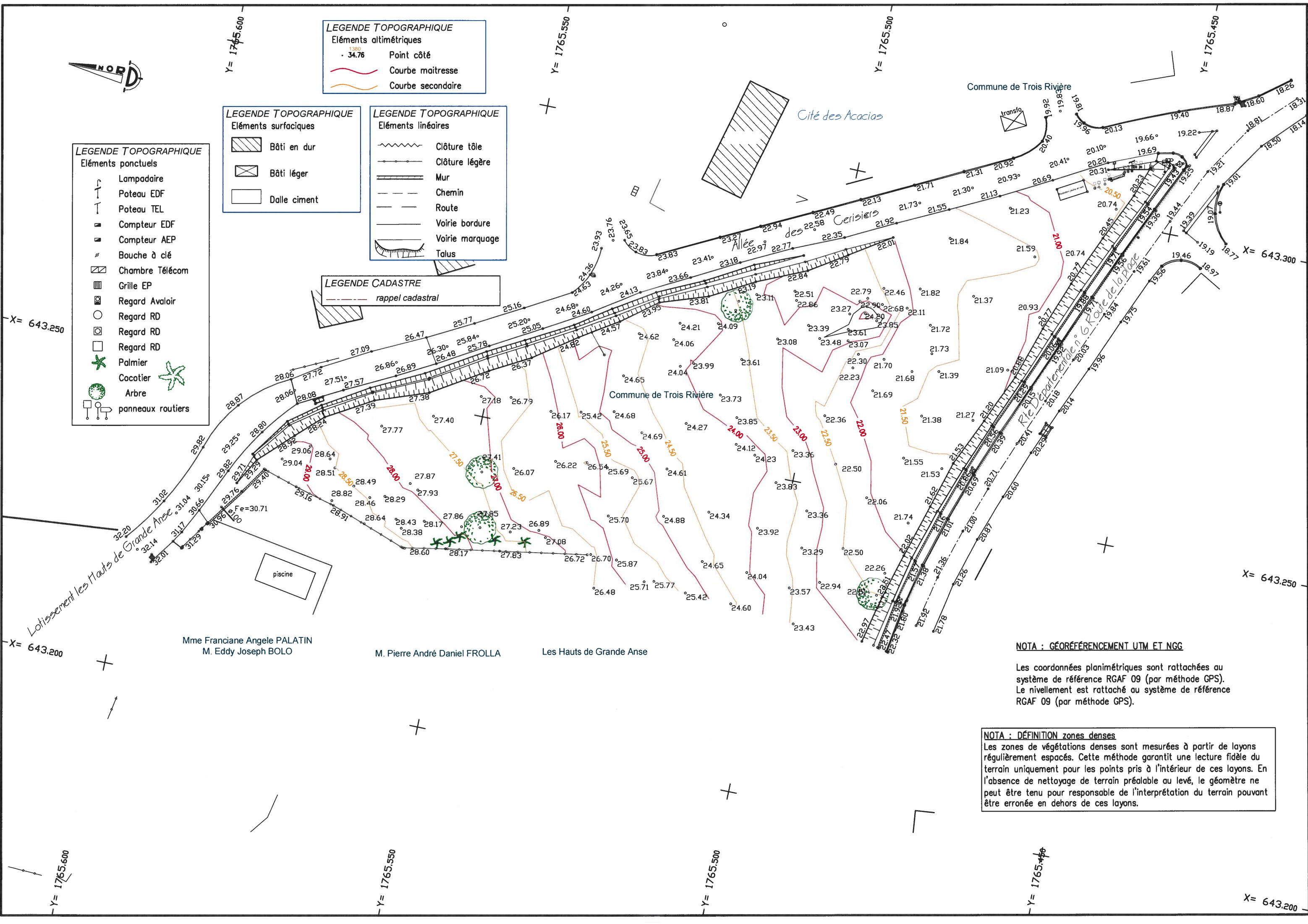
LEGENDE TOPOGRAPHIQUE
Eléments altimétriques
- 34.76 Point coté
- Courbe maitresse
- Courbe secondaire

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE
Eléments surfaciques
Bâti en dur
Bâti léger
Dalle ciment

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE
Eléments linéaires
Clôture tôle
Clôture légère
Mur
Chemin
Route
Voirie bordure
Voirie marquage
Talus

LEGENDE CADASTRE
rappel cadastral

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE
Eléments ponctuels
Lampadaire
Poteau EDF
Poteau TEL
Compteur EDF
Compteur AEP
Bouche à clé
Chambre Télécom
Grille EP
Regard Avaloir
Regard RD
Regard RD
Regard RD
Palmier
Cocotier
Arbre
panneaux routiers



Mme Franciane Angele PALATIN
M. Eddy Joseph BOLO

M. Pierre André Daniel FROLLA

Les Hauts de Grande Anse

NOTA : GÉORÉFÉRENCEMENT UTM ET NGG

Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système de référence RGAF 09 (par méthode GPS).
Le nivellement est rattaché au système de référence RGAF 09 (par méthode GPS).

NOTA : DÉFINITION zones denses

Les zones de végétations denses sont mesurées à partir de layons régulièrement espacés. Cette méthode garantit une lecture fidèle du terrain uniquement pour les points pris à l'intérieur de ces layons. En l'absence de nettoyage de terrain préalable au levé, le géomètre ne peut être tenu pour responsable de l'interprétation du terrain pouvant être erronée en dehors de ces layons.